



BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT

LIBRARY of PARLIAMENT

Rapport annuel

A C C È S

R A Y O N N E M E N T

M O D E R N I S A T I O N

2013
2014



Communiquer avec la Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque du Parlement
Ottawa, Canada K1A 0A9
Courriel : biblio@parl.gc.ca
Téléphone : 613-995-1166
Télécopieur : 613-992-1269
Ligne publique : 613-992-4793
Sans frais : 1-866-599-4999
Web : www.parl.gc.ca/bibliothèque

© Bibliothèque du Parlement, 2014
N° de cat. : YL1-1/2014F-PDF
ISSN 2292-1753



Table des matières

Message de la bibliothécaire parlementaire	2
La Bibliothèque en un coup d'œil	4
Rétrospective de l'année	8
Une attention particulière aux réseaux et à la qualité	8
Des recherches et des analyses personnalisées	9
La Bibliothèque en quelques chiffres	11
Le travail spécialisé du directeur parlementaire du budget	13
Principales réalisations	17
Poursuivre la mise en œuvre de l' <i>Aperçu stratégique 2012-2017</i>	17
Service modernisé, accès amélioré	17
Intégrer le rayonnement et la sensibilisation	21
Tenir les parlementaires au fait de l'actualité	29
Amélioration de la performance opérationnelle	31
Équipe de direction	34
Finances	35



Message de la bibliothécaire parlementaire





La Bibliothèque a pour raison d'être de servir les parlementaires et les Canadiens. En 2013-2014, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour consulter les parlementaires, leur personnel et toute notre clientèle au sujet de la meilleure façon de leur fournir les produits et services modernes dont ils ont besoin pour faire leur travail le mieux possible. Nous avons confirmé, par exemple, que les parlementaires et tous les autres utilisateurs de nos produits et services veulent de plus en plus passer par les médias sociaux et les appareils mobiles pour interagir avec la Bibliothèque. Nous avons donc réalisé d'importants progrès dans notre transition vers les plateformes de médias sociaux et jeté de solides fondements pour l'accès numérique à nos produits et services. Ces changements nous permettront de fournir des services améliorés et plus faciles d'accès aux parlementaires et à la population qu'ils servent.

L'année 2013-2014 a aussi vu l'entrée en fonction d'un nouveau directeur parlementaire du budget (DPB). Pendant le processus de sélection, j'ai assumé le rôle de DPB. Grâce à la qualité de l'équipe du DPB, nous avons réussi à assurer la continuité des services après la fin du mandat de Kevin Page, en mars 2013. En septembre 2013, Jean-Denis Fréchette a été nommé au poste pour un mandat de cinq ans. M. Fréchette connaît très bien le travail des parlementaires et l'appui qu'ils attendent lorsqu'ils traitent les questions économiques et financières étudiées par le Parlement. Je suis persuadée que M. Fréchette fournira aux parlementaires le soutien auquel ils s'attendent, conformément aux exigences prévues par la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La Bibliothèque a certes dû prendre des décisions difficiles, vu la réalité des compressions budgétaires, mais nous tentons de maintenir nos services de première ligne en réalisant des gains d'efficacité au sein de l'organisation. Nous avons réussi, notamment parce que nous avons modifié nos façons de mettre en commun nos idées et de relever les défis. Nous avons tiré profit des compétences et de la créativité de notre personnel en abordant nos objectifs stratégiques d'une manière plus ouverte et plus axée sur la collaboration, et nous avons fait intervenir cette même expertise pour renforcer notre planification devant les défis qui nous attendent. J'ai été agréablement étonnée par le dévouement et l'ingéniosité dont ont fait preuve les employés de la Bibliothèque à tous les niveaux : il s'agit d'un bel exemple de la force et de l'importance du développement de l'esprit d'équipe dans une organisation.

Ce robuste esprit de collaboration, exercé de concert avec la mise en œuvre des éléments du plan stratégique de la Bibliothèque – *Aperçu stratégique 2012-2017* –, nous permettra de continuer à fournir de nouveaux produits et services efficaces aux parlementaires et à tous les Canadiens pendant plusieurs années.

La bibliothécaire parlementaire,

Sonia L'Heureux

La Bibliothèque en un coup d'œil

Qui nous sommes

VISION

Constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.

MISSION

La Bibliothèque du Parlement contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Un Parlement informé et accessible.



I N F O R M A T I O N
S A V O I R

La structure de la Bibliothèque

Les présidents du Sénat et de
la Chambre des communes

Le Comité mixte permanent de
la Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque du Parlement

La bibliothécaire parlementaire

Secteurs de service

Le Service d'information et de
recherche parlementaires

Le directeur parlementaire
du budget

Le Service de ressources
d'information et de
documentation

Les Services de gestion

Secrétariat

Intégration des perspectives de la
clientèle et de l'accès numérique

LES PRÉSIDENTS DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES	La <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> place la Bibliothèque du Parlement sous leur autorité.
LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT	Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque.
LA BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE	Assure la gestion de la Bibliothèque, a rang d'administrateur général de ministère et relève des deux présidents.
LE SERVICE D'INFORMATION ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES	Fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse, et supervise les programmes éducatifs destinés au public, ainsi que les colloques pour les parlementaires et leurs employés. Administre également le Programme du poète officiel du Parlement.
LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET	Fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses sur la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale.
LE SERVICE DE RESSOURCES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION	Constitue, gère et préserve les ressources et les collections de la Bibliothèque et optimise l'accès à celles-ci; collige et publie de l'information historique sur le Parlement et les parlementaires.
LES SERVICES DE GESTION	Fournissent un appui et des services administratifs à la Bibliothèque du Parlement.
L'INTÉGRATION DES PERSPECTIVES DE LA CLIENTÈLE ET DE L'ACCÈS NUMÉRIQUE	Dirige une initiative transformatrice en vue d'instaurer, à l'échelle de la Bibliothèque, une approche visant à améliorer, pour les parlementaires et la population qu'elle sert en leur nom, le rayonnement et l'accès numérique à ses ressources, produits et services.



Ce que nous faisons

La Bibliothèque du Parlement a cinq grandes responsabilités :

1. Fournir des services de recherche et d'analyse personnalisés aux parlementaires et à leur personnel
2. Donner aux parlementaires ainsi qu'aux comités et aux associations parlementaires l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement
3. Préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès à ses collections
4. Tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et leur communiquer des nouvelles et de l'information susceptibles de les intéresser
5. Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement, son rôle et ses traditions, et sur les personnes et les événements qui le façonnent depuis 1867

Ceux que nous servons

1. Les parlementaires et leur personnel
2. Les comités et les associations parlementaires
3. Les organisations qui appuient le travail du Parlement
4. La population canadienne, au nom des parlementaires

Parlementaires servis par la Bibliothèque du Parlement*

SÉNATEURS	105	413 TOTAL
DÉPUTÉS	308	

* Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre en raison du départ de sénateurs ou de députés.

Comités* et associations servis par la Bibliothèque du Parlement

COMITÉS DU SÉNAT	17	46 TOTAL
COMITÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES	27	
COMITÉS MIXTES	2	

ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES	12
-----------------------------	----

* Sont inclus les comités spéciaux et les sous-comités autres que ceux qui étudient le programme et la procédure.

Rétrospective de l'année

Une attention particulière aux réseaux et à la qualité

Communiquer par les médias sociaux

La Bibliothèque a donné aux parlementaires et aux autres utilisateurs de ses produits et services des possibilités d'interagir sur les médias sociaux, autant pour améliorer leurs activités professionnelles quotidiennes que pour établir un contact plus efficace avec elle. Le recours aux médias sociaux lui a permis d'accroître sa présence auprès non seulement des parlementaires, mais aussi des enseignants, des étudiants et de tous les Canadiens qui souhaitent se renseigner sur le système de gouvernement du Canada.

Un engagement à faire preuve d'excellence dans le service aux parlementaires et à la population

Dans le cadre de l'engagement de la Bibliothèque à demeurer la source de savoir la plus sûre pour le Parlement, son personnel et ses gestionnaires se sont employés à fournir aux comités et aux associations parlementaires, ainsi qu'aux parlementaires eux-mêmes, de l'information non partisane de haute qualité, et ce, dans les meilleurs délais. La Bibliothèque a exécuté une série d'initiatives ciblées afin d'évaluer et d'accroître la qualité de ses produits de recherche et d'analyse, de ses projets de rapports de comité, de ses services de référence et de ses documents traduits. Les parlementaires se sont dits très largement satisfaits de tous les produits et services de la Bibliothèque. Par exemple, 94 % de ceux qui ont rempli une évaluation écrite des projets de recherche ont déclaré que la recherche produite par les analystes de la Bibliothèque avait répondu à leurs besoins, et 95 % ont dit de la qualité des projets de recherche qu'elle était excellente (79 %) ou très bonne (16 %).

Un personnel qui collabore et qui est créatif

Plus que n'importe quelle autre année récente, 2013-2014 a vu la Bibliothèque mettre à profit l'expertise et le dévouement de son personnel de calibre international pour réaliser les priorités de son plan stratégique, *Aperçu stratégique 2012-2017*. La Bibliothèque a encouragé de façon créative la participation de son personnel au moyen de forums « portes ouvertes », dans le cadre de groupes de travail consacrés à ses priorités stratégiques, et par des contacts réguliers entre les employés et la

haute direction. Ainsi, la Bibliothèque s'est réorientée de façon tangible vers une culture qui valorise le point de vue et les compétences de tous ses employés, pour devenir une organisation tournée vers l'avenir avec énergie, ingéniosité et optimisme.

La formation de la prochaine génération de spécialistes de la recherche

Pour appuyer la réalisation des objectifs stratégiques de la Bibliothèque consistant à assurer la qualité de ses produits et à gérer ses talents, des représentants de divers secteurs de service ont travaillé de concert pour mettre au point un programme d'orientation et de formation pour les analystes et les adjoints de recherche. Les modules de ce programme englobent l'ensemble des tâches liées à ces postes et sont disponibles sur l'intranet de la Bibliothèque. Les employés peuvent donc suivre la formation à leur rythme ou rafraîchir leurs connaissances, au besoin. Des membres du personnel du Sénat et de la Chambre des communes ont contribué à la production des modules.

Des recherches et des analyses personnalisées

En 2013-2014, l'équipe dévouée de spécialistes de la Bibliothèque – bibliothécaires de recherche, économistes, avocats, scientifiques et experts en science politique et en sciences sociales – a continué d'offrir au Parlement des services confidentiels et non partisans. Les analystes ont appuyé le travail de 46 comités du Sénat et de la Chambre des communes et conseillé 12 associations parlementaires. Ils ont donné suite à près de 4 500 demandes de recherche, ce qui a mené à une gamme de produits allant des réponses détaillées destinées aux parlementaires jusqu'aux documents d'information approfondis à l'intention des comités permanents. Pour leur part, les préposés à la référence et à l'information ont répondu à près de 61 000 demandes de services de référence et d'information présentées par les parlementaires, leurs employés et le grand public.

De l'information non partisane pour les comités

Les analystes font office de spécialistes de première ligne auprès des comités et sous-comités parlementaires en leur fournissant des recherches, des analyses et des conseils adaptés à leurs besoins. Leur rôle auprès des comités est très apprécié par les parlementaires et leur personnel, qui sont inondés de renseignements en provenance d'une multitude de sources. Les membres des comités comptent sur les analystes pour faire la synthèse de grands nombres de documents divers et d'en supprimer tout parti pris, pour que leurs comités puissent disposer d'une information fiable, neutre et faisant autorité qui se rapporte à leur mandat et aux questions qu'ils étudient. Les analystes font aussi jouer leur expertise pour répondre aux demandes de recherche ou d'analyse reçues des parlementaires à titre individuel.

Recherche stratégique

La Bibliothèque a aussi pour rôle d'effectuer et de publier des recherches et des analyses sur les enjeux qui sont importants pour le Parlement. En 2013-2014, la Bibliothèque a produit 72 publications de recherche afin de renseigner les parlementaires et le grand public. Ces publications comprenaient des études approfondies de politiques fédérales et de brefs exposés sur des sujets d'actualité, ainsi que 21 résumés législatifs de projets de loi déposés au Parlement. La Bibliothèque a aussi rédigé, dans le cadre de sa série sur le commerce et l'investissement, 49 profils des rapports qui existent entre le Canada et certains pays à ce chapitre.

Demandes de recherche, de services de référence et d'information reçues en 2013-2014*

Demandeurs	Demandes de recherche	Demandes de services de référence et d'information**
Sénateurs ou leur personnel	290	2 841
Comités du Sénat	415	53
Députés ou leur personnel	1 890	11 682
Comités de la Chambre des communes	862	25
Comités mixtes	557	1
Associations et délégations	272	84
Employés du Sénat	-	525
Employés de la Chambre des communes	-	1 555
Employés de la Bibliothèque du Parlement	-	5 419
Tribune de la presse	-	1 763
Public	-	35 543
Autres	213	1 204
Total	4 499	60 695

* Des séances d'information en personne, des notes de recherche, de brefs documents d'information et des études de fond sont fournis à la demande des parlementaires et des comités, associations et délégations parlementaires. La rubrique « autres » comprend, par exemple, le Bureau de la traduction, le Centre parlementaire, les organisations internationales, la Cour fédérale du Canada, les anciens parlementaires, les hauts fonctionnaires du Parlement et d'autres usagers autorisés.

** Répondre à une demande d'information consiste à fournir en temps utile des éléments d'information, des vérifications de faits, les résultats de recherches d'information personnalisées ou des copies d'articles d'actualité, de publications officielles ou d'autres documents.

La Bibliothèque du Parlement donne aux parlementaires ainsi qu'aux comités et aux associations parlementaires l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement.

La Bibliothèque en quelques chiffres

8 300 visites en personne dans les succursales de la Bibliothèque de toute la Cité parlementaire par des parlementaires, des employés et d'autres usagers

1 900 demandes d'information traitées par les techniciens en ressources médiatiques de la Bibliothèque

324 000 personnes prenant part aux visites guidées du Parlement, dont 58 000 étudiants et enseignants; et selon 87 % de celles qui ont rempli des fiches de commentaires, l'expérience a été positive

17,5 millions d'appels de fichiers – 36 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent – sur PARLINFO, la base publique de données historiques de la Bibliothèque qui informe les Canadiens sur les gens, événements et institutions qui façonnent le Parlement depuis 1867

35 000 demandes de renseignements sur le Parlement reçues du grand public

E N V E D E T T E

Nomination d'un nouveau directeur parlementaire du budget

Le poste de directeur parlementaire du budget (DPB) a connu une année de transition. En septembre 2013, Jean-Denis Fréchette a été nommé DPB, après cinq mois au cours desquels la bibliothécaire parlementaire a assumé le rôle de DPB et assuré la continuité du service.

Tout au long de l'année, le Bureau du DPB a maintenu son niveau de service élevé. Il a publié 25 rapports sur la situation financière du pays et les tendances de l'économie nationale ainsi que de nombreuses analyses des coûts des politiques et programmes, en plus de comparaître périodiquement devant les comités parlementaires. Tous ces documents se trouvent sur le site Web du DPB. Pour mieux communiquer avec les parlementaires, le DPB utilise aussi la baladodiffusion et Twitter.



Le travail spécialisé du directeur parlementaire du budget

Le directeur parlementaire du budget fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses de la situation financière du pays, des rapports sur les tendances de l'économie nationale, ainsi que des analyses des politiques et des programmes que le Parlement étudie. Ces analyses informent les débats parlementaires et, dans certains cas, mènent à des modifications aux politiques et programmes du gouvernement.

Viabilité financière des gouvernements

En septembre 2013, le DPB a publié un rapport annuel sur la viabilité financière. Ce rapport évalue les conséquences à long terme des pressions démographiques pour l'économie canadienne et les finances publiques aux niveaux fédéral et infranationaux, ainsi que pour les régimes de pension du Canada et du Québec. Selon le rapport, le gouvernement fédéral bénéficie d'une marge de manœuvre pour faire face au vieillissement de la population, mais les gouvernements infranationaux devront apporter des changements importants à leurs politiques pour maîtriser de façon durable la dette publique.

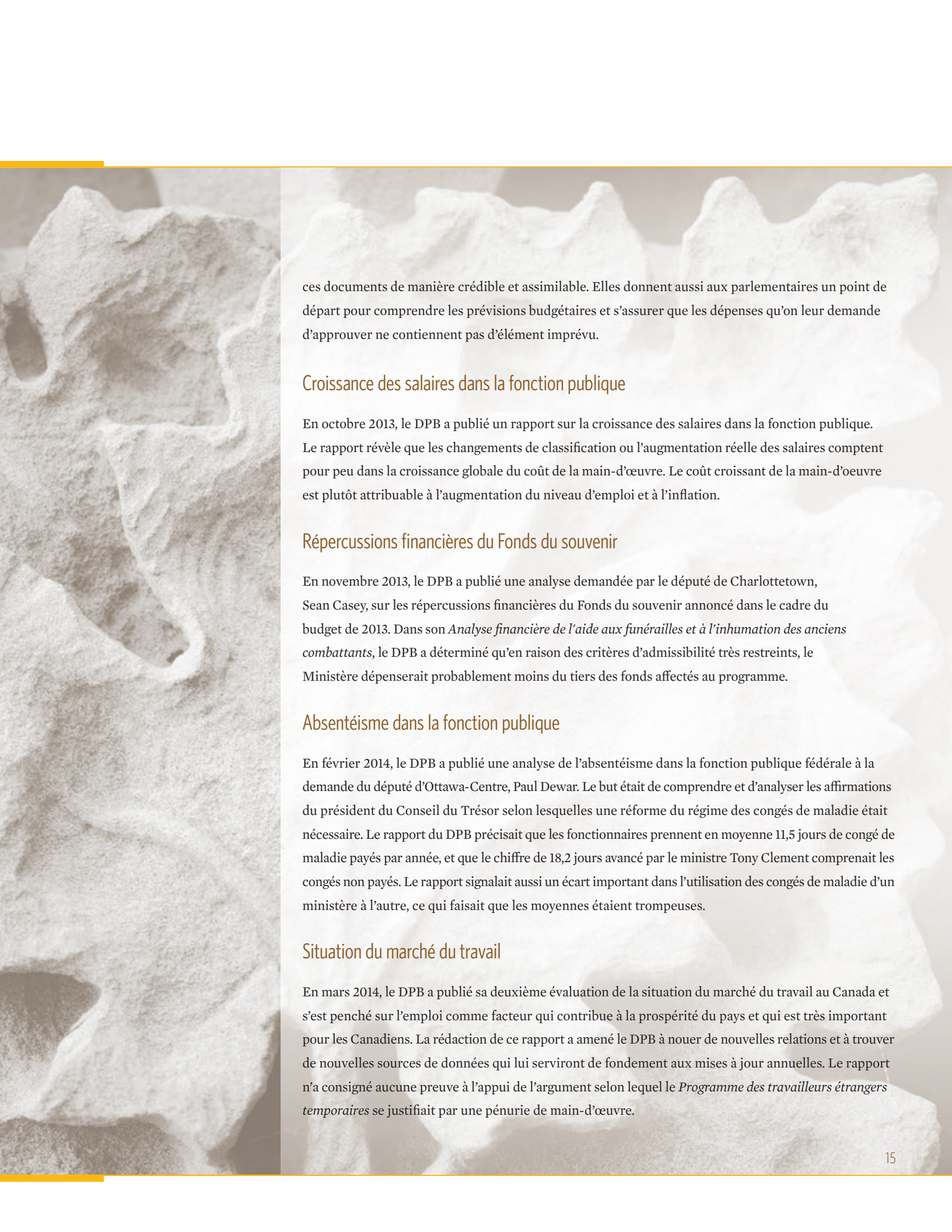
Perspectives économiques et financières

Toujours à l'automne 2013, le DPB a présenté sa mise à jour des perspectives économiques et financières, ainsi qu'une révision des prévisions budgétaires, à la suite de la publication par le gouvernement de sa mise à jour automnale et des résultats de fin d'exercice. Dans sa mise à jour, le DPB a prédit que les excédents seraient beaucoup plus élevés que le laissaient entendre les prévisions budgétaires pour 2014. Il s'agissait également de la première fois qu'on déterminait que le gel des taux de cotisation à l'assurance-emploi aurait pour effet de maintenir les cotisations à un taux plus élevé que nécessaire en 2015 et en 2016 et de contribuer ainsi au surplus budgétaire. Le rapport annuel sur les perspectives économiques et financières et sa mise à jour automnale sont préparés en réponse à une motion de 2011 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Le DPB a comparu deux fois sur le sujet devant ce comité parlementaire, en avril et en octobre 2013.

Budgets des dépenses

En 2013-2014, le DPB a publié des analyses trimestrielles des budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice en cours ainsi qu'une analyse annuelle du budget principal des dépenses pour l'exercice 2014-2015. Ces analyses sont importantes pour les parlementaires et les médias, car elles résument





ces documents de manière crédible et assimilable. Elles donnent aussi aux parlementaires un point de départ pour comprendre les prévisions budgétaires et s'assurer que les dépenses qu'on leur demande d'approuver ne contiennent pas d'élément imprévu.

Croissance des salaires dans la fonction publique

En octobre 2013, le DPB a publié un rapport sur la croissance des salaires dans la fonction publique. Le rapport révèle que les changements de classification ou l'augmentation réelle des salaires comptent pour peu dans la croissance globale du coût de la main-d'œuvre. Le coût croissant de la main-d'œuvre est plutôt attribuable à l'augmentation du niveau d'emploi et à l'inflation.

Répercussions financières du Fonds du souvenir

En novembre 2013, le DPB a publié une analyse demandée par le député de Charlottetown, Sean Casey, sur les répercussions financières du Fonds du souvenir annoncé dans le cadre du budget de 2013. Dans son *Analyse financière de l'aide aux funérailles et à l'inhumation des anciens combattants*, le DPB a déterminé qu'en raison des critères d'admissibilité très restreints, le Ministère dépenserait probablement moins du tiers des fonds affectés au programme.

Absentéisme dans la fonction publique

En février 2014, le DPB a publié une analyse de l'absentéisme dans la fonction publique fédérale à la demande du député d'Ottawa-Centre, Paul Dewar. Le but était de comprendre et d'analyser les affirmations du président du Conseil du Trésor selon lesquelles une réforme du régime des congés de maladie était nécessaire. Le rapport du DPB précisait que les fonctionnaires prennent en moyenne 11,5 jours de congé de maladie payés par année, et que le chiffre de 18,2 jours avancé par le ministre Tony Clement comprenait les congés non payés. Le rapport signalait aussi un écart important dans l'utilisation des congés de maladie d'un ministère à l'autre, ce qui faisait que les moyennes étaient trompeuses.

Situation du marché du travail

En mars 2014, le DPB a publié sa deuxième évaluation de la situation du marché du travail au Canada et s'est penché sur l'emploi comme facteur qui contribue à la prospérité du pays et qui est très important pour les Canadiens. La rédaction de ce rapport a amené le DPB à nouer de nouvelles relations et à trouver de nouvelles sources de données qui lui serviront de fondement aux mises à jour annuelles. Le rapport n'a consigné aucune preuve à l'appui de l'argument selon lequel le *Programme des travailleurs étrangers temporaires* se justifiait par une pénurie de main-d'œuvre.

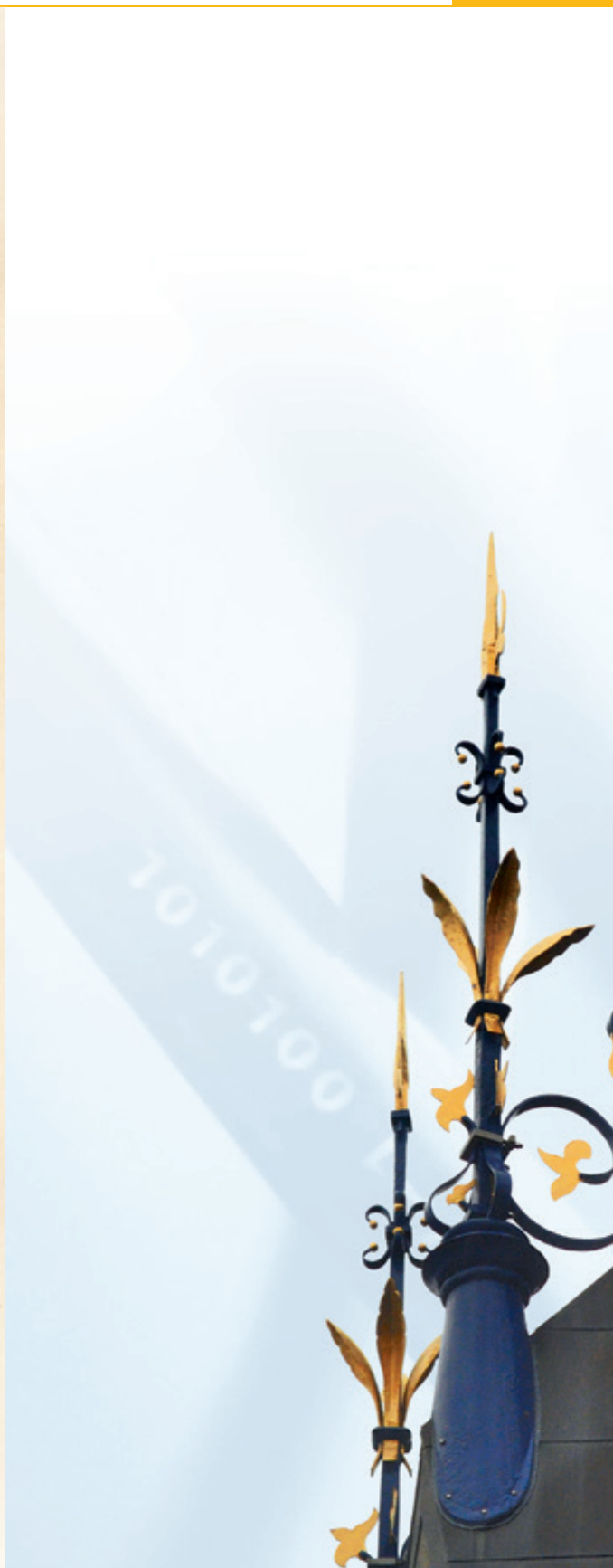
E N V E D E T T E



Un nouveau poète officiel du Parlement

En janvier 2014, Michel Pleau a été nommé poète officiel du Parlement, le sixième en titre. Les législateurs fédéraux ont créé ce rôle en 2001 pour promouvoir l'essor et l'importance de la littérature, de la culture et de la langue au sein de la société canadienne, et pour attirer l'attention sur la poésie et son rôle dans notre vie.

M. Pleau est un poète qui consacre sa vie à son art et un animateur en création littéraire. Il est l'auteur d'une douzaine de livres qui lui ont valu plusieurs prix, notamment le Prix du gouverneur général en poésie en 2008 pour *La lenteur du monde*. Son plus récent recueil, *Le petit livre de l'été*, a été finaliste pour le Prix des abonnés de la Bibliothèque de Québec.





Principales réalisations

Poursuivre la mise en œuvre de l'*Aperçu stratégique 2012-2017*

En 2013-2014, la Bibliothèque a entrepris des travaux importants dans le cadre de son plan stratégique, intitulé *Aperçu stratégique 2012-2017*. Ce plan, rendu public en 2012-2013, porte sur quatre secteurs prioritaires : accroître la présence du numérique, écouter et mieux sensibiliser la clientèle, gérer les talents de la Bibliothèque, et faire en sorte que tout le travail de la Bibliothèque soit de la meilleure qualité possible.

Service modernisé, accès amélioré

Les organismes qui prennent la communication au sérieux adaptent – parfois radicalement – leurs modes de prestation de l'information aux utilisateurs. La Bibliothèque ne fait pas exception. En 2013-2014, elle a apporté de nombreuses améliorations à ses services, notamment en jetant de solides fondements pour l'amélioration de l'accès numérique à ses produits et services. En même temps, elle a élargi son recours aux médias sociaux pour accroître l'efficacité du recrutement de ses employés, de la diffusion de ses produits et services, et de la prestation de ses programmes éducatifs destinés au public. Pendant l'exercice, la Bibliothèque a obtenu la licence d'exploitation d'une vaste collection de livres électroniques, ce qui fait que 95 % des articles ajoutés à son catalogue ont été des documents électroniques.

Une stratégie de gestion et de préservation du contenu numérique

À l'été 2013, la Bibliothèque a approuvé une stratégie de préservation numérique qui établit des priorités pour la numérisation et permet la gestion et la préservation efficaces des documents, aussi bien par le truchement de partenariats qu'au moyen de sa propre infrastructure. Par exemple, le portail numérique des *Débats historiques du Parlement du Canada* est fourni par un collaborateur qui est en voie d'être agréé comme dépôt numérique fiable en conformité avec les normes internationales. À l'intérieur de la Bibliothèque, un examen approfondi a été effectué pour déterminer ce qui s'impose afin d'améliorer l'infrastructure de l'organisation en vue de la préservation numérique. Il a permis de conclure que les systèmes actuels se prêtent à cette fin. L'application continue de la stratégie de préservation numérique assurera la gestion efficace et la diffusion fiable du contenu essentiel.

E N V E D E T T E

L'histoire du Parlement revit sur le Web

En 2013-2014, la Bibliothèque a mené à terme un projet important pour ce qui est de préserver, de numériser et de rendre plus accessible le patrimoine écrit du Parlement. Le portail numérique des *Débats historiques du Parlement du Canada* donne accès à une collection intégrale et se prêtant à une recherche plein texte des débats du Sénat et de la Chambre des communes, de 1867 jusqu'aux années où le site Web du Parlement du Canada prend le relais, soit 1994 (Chambre des communes) et 1996 (Sénat). Le service est gratuit et offert dans les deux langues.

Ce portail, fort de 1 500 volumes de débats numérisés des deux Chambres, accroît considérablement l'accès des Canadiens à l'histoire documentaire du Parlement. Le site compte au-delà d'un million de pages vues depuis son lancement à la fin de novembre 2013.





Parmi les éléments de ce contenu figurent les publications parlementaires à valeur historique et celles dont aucune autre copie numérique n'existe. Par exemple, la Bibliothèque reçoit des copies papier uniques des documents parlementaires déposés chaque jour de séance à la Chambre des communes. Elle les numérise et, en les versant à son catalogue, les met à la disposition des utilisateurs du réseau parlementaire. En 2013-2014, la Bibliothèque a numérisé 591 documents parlementaires, lesquels demeurent une ressource très utilisée.

Cette activité de numérisation continue, menée de pair avec les activités de gestion et de préservation du contenu numérique, est un élément fondamental du travail qu'accomplit la Bibliothèque pour parvenir à son objectif global d'accroître l'accès numérique au contenu essentiel.

PARLINFO rejoint plus d'utilisateurs que jamais

PARLINFO, la base de données historiques de la Bibliothèque sur les gens, les événements et les institutions qui façonnent le Parlement depuis 1867, a reçu plus de 17,5 millions d'appels de fichiers en 2013-2014 – un record. Cette augmentation de 36 % est attribuable en partie au lancement du compte Twitter @BdPInformation, créé en novembre 2013 afin d'accroître le nombre de plateformes de consultation des bases de données sur le Parlement.

Partager les ressources de la Bibliothèque

La Bibliothèque a participé à plus de 1 000 prêts entre bibliothèques. De ce nombre, 58 % étaient des demandes en provenance d'autres bibliothèques, qui souhaitent emprunter des ouvrages de la Bibliothèque, et 42 %, des demandes faites par la Bibliothèque afin d'obtenir pour ses utilisateurs des titres absents de sa collection. Le nombre de prêts a légèrement augmenté en 2013-2014, ce qu'il faut attribuer en partie aux examens stratégiques et fonctionnels menés au sein de tous les organismes du gouvernement du Canada. En effet, la Bibliothèque du Parlement devient une source privilégiée de livres et de publications par suite des compressions apportées aux services de bibliothèque dans d'autres organisations.

Un programme de conservation revitalisé

Un élément important du travail de la Bibliothèque est la préservation des collections documentaires du Parlement pour que les parlementaires et tous les Canadiens puissent les consulter facilement. En 2013-2014, la Bibliothèque a relié plus de 1 500 volumes des débats, des journaux et d'autres documents usuels des collections, et conservé près de 1 100 articles de valeur pour le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque elle-même.

E N V E D E T T E

Accroître la présence de la Bibliothèque dans les médias sociaux

En 2013-2014, la Bibliothèque a eu plus que jamais recours aux médias sociaux pour communiquer avec les Canadiens. Elle a ainsi assuré une plus large diffusion à plusieurs de ses produits, notamment à ses publications de recherche et à certains de ses programmes tels que le *Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne* et le *Programme des guides parlementaires*, à ses produits pour la jeunesse tels que *Explorez notre pays, notre Parlement*, et à de nouveaux produits conçus pour YouTube, Facebook et Flickr.

Les statistiques sont très encourageantes. Par exemple, le nombre de visites sur les pages Web éducatives destinées au public dont la Bibliothèque a fait la promotion a augmenté de 60 %. Ces résultats renseignent la Bibliothèque sur la meilleure stratégie à adopter pour atteindre l'auditoire cible de ses produits et programmes éducatifs. Son utilisation des médias sociaux lui a permis de rejoindre plus de 5 millions de Canadiens.





En 2013-2014, l'équipe de reliure et de conservation de la Bibliothèque a porté son attention sur le renouvellement du programme de conservation des livres rares. Ce programme prévoit la protection des documents fragiles par leur conservation dans des enveloppes ou des boîtes sans acide, et la réparation des livres fréquemment consultés. La Bibliothèque a amélioré son programme de préservation en préparant son personnel à réagir convenablement aux situations d'urgence qui touchent les collections, par exemple les dommages occasionnés par les inondations et les infiltrations d'eau. En outre, les employés concernés ont suivi une formation sur la manipulation des livres rares, et la Bibliothèque a amélioré son suivi des rayons d'entreposage des collections pour ce qui est de la température, de l'humidité et des autres risques. Enfin, elle a acheté un numériseur à haute résolution pour la préservation afin d'accroître sa capacité de numériser des documents entreposés en divers lieux.

Intégrer le rayonnement et la sensibilisation

À l'écoute des parlementaires

En 2013-2014, la Bibliothèque a mis au point un cadre intégré pour accroître l'accès numérique, coordonner le rayonnement auprès des utilisateurs et aligner ses services sur les besoins et les attentes des parlementaires et de leur personnel. À l'intérieur de ce cadre, elle a conçu une architecture de l'information pour sa présence sur le Web, élaboré un prototype pour présenter son contenu en ligne aux parlementaires et l'a mis à l'essai auprès des utilisateurs. Les changements, qui seront mis en œuvre d'ici la 42^e législature, permettront aux utilisateurs d'accéder plus rapidement, plus facilement et de façon plus intuitive au contenu de la Bibliothèque sur le Web et d'accroître la visibilité des ressources, produits et services de l'organisation.

La Bibliothèque a également consulté les parlementaires sur des initiatives particulières, comme l'usage accru des tablettes et des livres électroniques au Sénat et l'accès aux produits et services de la Bibliothèque sur les appareils mobiles. Elle a mis en œuvre ou à l'essai divers projets à cet égard. Entre autres, elle a adapté son système de remise de documents au fonctionnement sans papier des comités du Sénat et de la Chambre des communes, elle a donné aux sénateurs l'accès à des livres électroniques sur leurs tablettes et elle a produit une version pour appareil mobile de *Quorum*, son recueil quotidien de coupures de presse.

Une pièce de collection précieuse

La Bibliothèque a plusieurs livres rares et de grande valeur, dont le plus précieux est un exemplaire de *The Birds of America* de John James Audubon. Un article à ce sujet a paru dans le numéro d'automne 2013 de *Suite à la Colline*, la revue de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Il signale que l'ouvrage – aux 435 planches représentant 1 065 oiseaux, réunies en 17 volumes – est considéré par certains comme le plus beau livre d'images au monde.

Enseigner le Parlement aux enseignants

Quatre-vingt-cinq enseignants exceptionnels de tout le Canada ont participé en 2013-2014 à la 17^e édition du *Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne*, qui est organisé par la Bibliothèque. Le Forum est pour les participants une activité de perfectionnement professionnel intensif qui leur apprend à connaître de l'intérieur les rouages du Parlement. Les enseignants ont rencontré des parlementaires et fait en personne l'expérience du Parlement. À l'issue du Forum, les participants qui ont répondu au sondage ont tous déclaré être satisfaits de leur expérience.

La Bibliothèque a conçu un sondage en ligne pour collecter des renseignements auprès des participants au Forum des cinq dernières années. En octobre, ceux-ci ont été invités à décrire l'incidence à long terme de leur participation sur leur travail d'enseignement. La totalité des répondants ont dit avoir parlé du Forum à des collègues; 95 %, que le Forum leur avait donné les moyens d'encourager leurs élèves à être des citoyens actifs; et 85 %, qu'ils avaient consacré davantage de temps à enseigner la démocratie parlementaire.

Parlement 101

Parlement 101 est un atelier sur la démocratie parlementaire canadienne destiné aux étudiants en enseignement et offert sur divers campus universitaires un peu partout au pays. Son but est de donner à un grand nombre de futurs enseignants les connaissances qui leur permettront de parler du Parlement à leurs élèves et de les encourager à s'engager à part entière comme citoyens canadiens. En 2013-2014, l'atelier a été donné à l'Université de Saint-Boniface (Winnipeg), à l'Université Acadia (Wolfville, Nouvelle-Écosse) et à l'Université d'Ottawa. En tout, 165 étudiants en enseignement y ont participé. De ce nombre, 95 % ont dit être satisfaits des ateliers, les premiers depuis le projet pilote de 2012-2013. Le programme se poursuivra en 2014-2015.



Recevoir les délégations

En 2013-2014, la Bibliothèque a accueilli 11 délégations de parlementaires en voyage d'études ou dans le cadre d'événements spéciaux. Les délégués venaient des quatre coins du monde, notamment de l'Ouzbékistan, de la Birmanie, du Lesotho et du Vietnam. Les U.S. Congressional Fellows, des députés de la Chambre des représentants de la Thaïlande et des sénateurs du Kenya ont aussi été au nombre des visiteurs. Par ailleurs, des représentants de la Bibliothèque ont pris la parole aux deux séances du Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires tenues en 2013-2014. Enfin, en juillet 2013, la Bibliothèque a été l'hôte de l'assemblée annuelle de l'Association des bibliothèques parlementaires au Canada.

Accueillir les visiteurs au Parlement

Les guides de la Bibliothèque aident les visiteurs à mieux connaître le processus parlementaire et le rôle du Parlement dans la vie des Canadiens en enrichissant leur visite et en leur permettant d'en savoir plus long sur l'histoire canadienne et parlementaire, ainsi que sur l'art et l'architecture des édifices du Parlement.

Les enseignants aiment Twitter

Les participants au *Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne* de 2013 n'ont pas hésité à faire acte de présence sur Twitter pour diffuser des photos, remercier les parlementaires et faire connaître le programme à leurs collectivités et à leurs élèves. Au cours de la semaine que durait le Forum, 47 participants ont envoyé 234 gazouillis. Voici quelques-unes de leurs réflexions.

Line Daly @linedaly · 4 nov.

#tife2013 Un bon début au forum! La visite du Centre et de la Bibliothèque du Parlement était incroyable!

MonsieurBfrench @mbylsm · 4 nov.

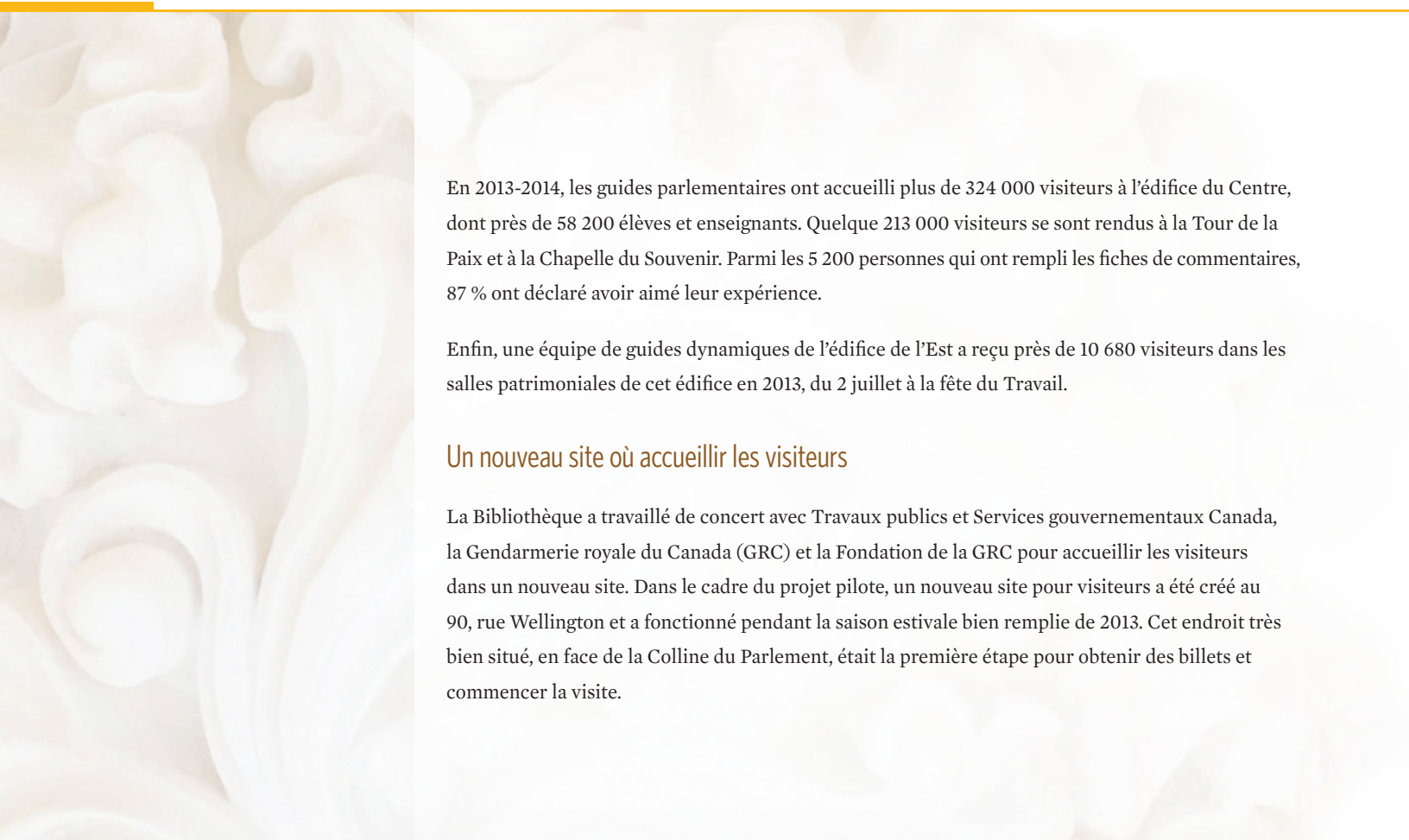
Un excellent discours au sujet de l'évolution constitutionnelle, dans l'ancienne gare de train #tife2013 #bcd

E N V E D E T T E

Recruter par les médias sociaux

En 2013-2014, la Bibliothèque a reçu un nombre record de candidatures au Programme des guides parlementaires de l'été, ce qui s'explique par le recours aux médias sociaux comme outil de recrutement. Le programme donne aux étudiants universitaires la possibilité de travailler comme guides au Parlement. À l'été 2014, la Bibliothèque a reçu près de 480 candidatures pour les postes de guides à l'édifice du Centre, et elle a engagé 40 étudiants.



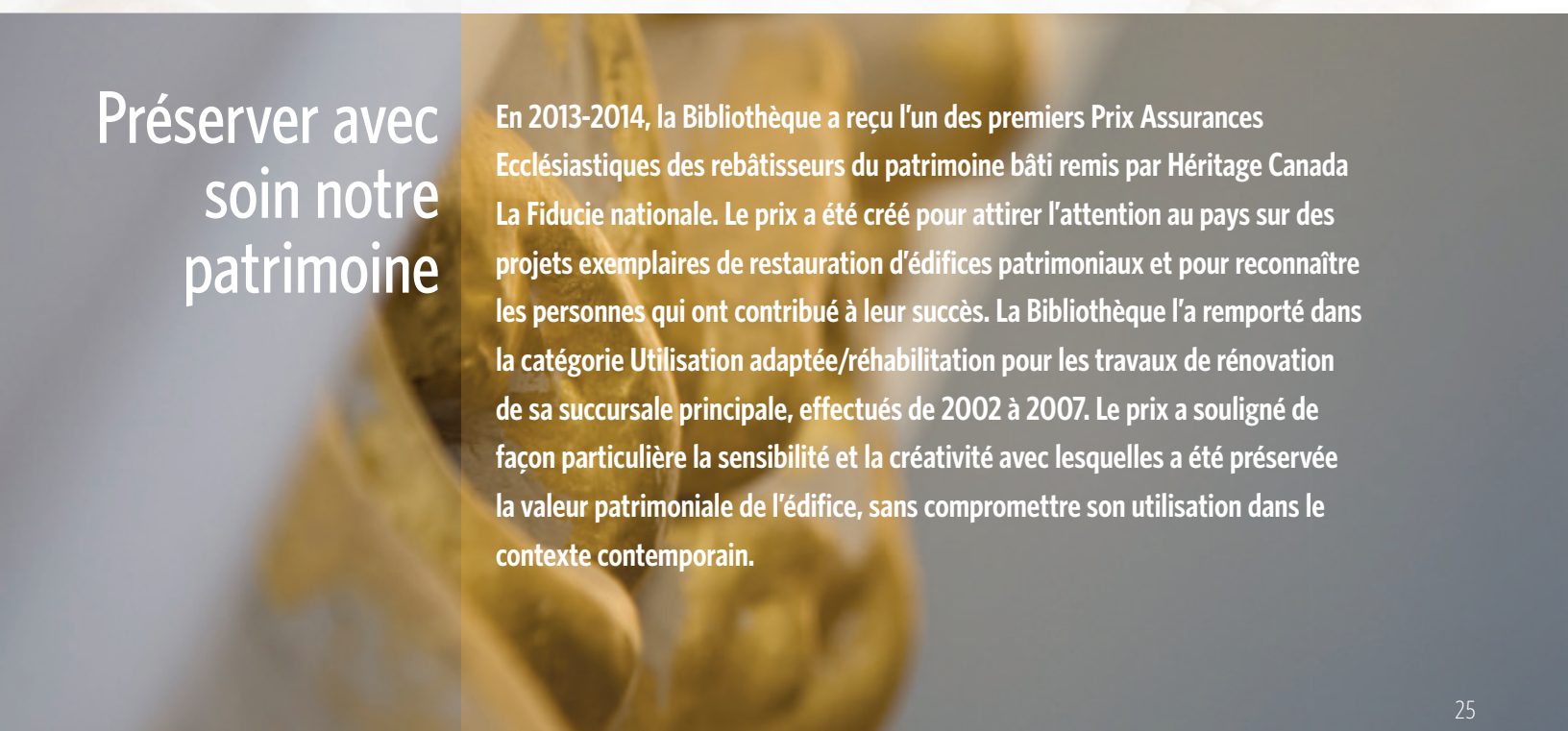


En 2013-2014, les guides parlementaires ont accueilli plus de 324 000 visiteurs à l'édifice du Centre, dont près de 58 200 élèves et enseignants. Quelque 213 000 visiteurs se sont rendus à la Tour de la Paix et à la Chapelle du Souvenir. Parmi les 5 200 personnes qui ont rempli les fiches de commentaires, 87 % ont déclaré avoir aimé leur expérience.

Enfin, une équipe de guides dynamiques de l'édifice de l'Est a reçu près de 10 680 visiteurs dans les salles patrimoniales de cet édifice en 2013, du 2 juillet à la fête du Travail.

Un nouveau site où accueillir les visiteurs

La Bibliothèque a travaillé de concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et la Fondation de la GRC pour accueillir les visiteurs dans un nouveau site. Dans le cadre du projet pilote, un nouveau site pour visiteurs a été créé au 90, rue Wellington et a fonctionné pendant la saison estivale bien remplie de 2013. Cet endroit très bien situé, en face de la Colline du Parlement, était la première étape pour obtenir des billets et commencer la visite.



Préserver avec soin notre patrimoine

En 2013-2014, la Bibliothèque a reçu l'un des premiers Prix Assurances Ecclésiastiques des rebâtisseurs du patrimoine bâti remis par Héritage Canada La Fiducie nationale. Le prix a été créé pour attirer l'attention au pays sur des projets exemplaires de restauration d'édifices patrimoniaux et pour reconnaître les personnes qui ont contribué à leur succès. La Bibliothèque l'a remporté dans la catégorie Utilisation adaptée/réhabilitation pour les travaux de rénovation de sa succursale principale, effectués de 2002 à 2007. Le prix a souligné de façon particulière la sensibilité et la créativité avec lesquelles a été préservée la valeur patrimoniale de l'édifice, sans compromettre son utilisation dans le contexte contemporain.

Communiquer en ligne avec les Canadiens

Le Web

En 2013-2014, plus de 353 000 personnes (81 % de plus qu'en 2012-2013) ont visité le site Web *Une histoire à découvrir – Les Canadiens et leur système de gouvernement* de la Bibliothèque. Ce site utilise des images, des vidéos, des jeux et des questionnaires pour expliquer le système de gouvernement du Canada et le fonctionnement du Parlement. Cette ressource complète la publication du regretté sénateur Eugene Forsey, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, qui en est maintenant à sa huitième édition.

En 2013-2014, plus de 520 000 personnes ont visité le site Web *Éducation* de la Bibliothèque et les pages connexes, et la durée moyenne de chaque visite a été de neuf minutes.

Plus d'un million de demandes de page ont été enregistrées sur le portail numérique *Débats historiques du Parlement du Canada* depuis son lancement en novembre 2013.

Le répertoire des publications de recherche sur le site public de la Bibliothèque a été consulté 1,6 million de fois en 2013-2014. Les publications de recherche de la Bibliothèque sont consultées par les parlementaires, les universitaires, les chercheurs, les enseignants, les journalistes et le grand public.

Twitter

En 2013-2014, la Bibliothèque a ajouté le compte Twitter @BdPInformation à son arsenal de marketing afin de diffuser de l'information sur les événements et les gens qui façonnent le Parlement depuis 1867. En effet, ce compte présente des faits et anecdotes intéressants tirés de la vaste documentation de PARLINFO et du nouveau portail numérique des *Débats historiques du Parlement du Canada*. Le compte Twitter du directeur parlementaire du budget a également été inauguré en 2013-2014. Ces deux nouveaux comptes s'ajoutent à @BdPRecherche, lancé en 2012-2013.

Flickr

En mars 2014, la Bibliothèque a créé la page Flickr du Parlement du Canada, où elle met à profit ses collections d'images du Parlement et une plateforme conviviale de partage de photos. Au moyen de Flickr, la Bibliothèque permet aux utilisateurs de partager, de télécharger ou de visionner facilement des images tirées de sa collection de photos.



Des ressources pour faire participer les jeunes

Explorez notre pays, notre Parlement – Cette ressource en ligne s'appuie sur des images, casse-tête, questionnaires et jeux interactifs pour faire découvrir aux jeunes le système de gouvernement du Canada. Les visiteurs peuvent aussi partager de l'information par le truchement des médias sociaux. En 2013-2014, le site a reçu plus de 276 000 visites.

Vidéos des guides – Six nouvelles vidéos, chacune en français et en anglais, ont été ajoutées en novembre 2013 à la chaîne *Connexion jeunesse* sur YouTube. On y voit les guides parlementaires décrire leur étape préférée de la visite du Parlement. Elles ont été visionnées plus de 50 000 fois.

Campagne « Le Parlement du Canada – Découvrez-le! »

La Bibliothèque a conçu une série d'outils pour la promotion du Parlement dans les médias numériques et imprimés et sur le Web. Ces annonces mettent en valeur le *Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne*, les ressources éducatives, les ressources pour la jeunesse et les visites du Parlement. Chacune porte la même signature – « Le Parlement du Canada – Découvrez-le! » –, l'objectif explicite étant de créer une « image de marque » qui deviendra familière aux auditoires de la Bibliothèque.

Les Canadiens établissent un lien avec le Parlement sur Facebook

Le Parlement du Canada est présent sur Facebook. Conçue dans la perspective d'attirer les jeunes Canadiens et lancée en septembre 2013, la nouvelle page *Connexion jeunesse* sur Facebook contient, entre autres, des photos, des vidéos et une foule de renseignements intéressants sur le Parlement, le tout dans le but de renseigner, mais aussi de faire connaître et partager les ressources du Parlement, les possibilités d'emploi qu'on y trouve, et des vidéos ou jeux destinés aux jeunes. La page compte maintenant près de 9 000 adeptes, ce qui est au-delà des attentes initiales.

Aider les parlementaires à expliquer leur travail aux enfants

En 2013-2014, la Bibliothèque a continué de mettre à la disposition des parlementaires une trousse de présentation intitulée *Le Parlement à l'école*. Cette trousse aide les parlementaires à expliquer aux enfants leur rôle, leur travail de tous les jours et le processus législatif.

Les ressources sur les enjeux courants : la demande reste forte

Quorum – En 2013-2014, plus de 870 parlementaires et employés de la Colline étaient abonnés au service de coupures de presse quotidiennes de la Bibliothèque, *Quorum*. La Bibliothèque offre *Quorum* par abonnement courriel aux utilisateurs d'appareils mobiles et de tablettes.

Radar – La Bibliothèque a reçu près de 7 000 demandes d'articles mentionnés dans *Radar*. Cette publication bimensuelle signale les articles, rapports, livres ou autres publications dans la collection qui portent sur des sujets d'intérêt pour les parlementaires. *Radar* a probablement un impact encore plus grand que le laissent entendre les statistiques, puisque la plupart des utilisateurs se procurent eux-mêmes les ressources en ligne, un service qui ne fait pas l'objet d'un suivi par la Bibliothèque.

Sujets courants – La Bibliothèque a ajouté plus de 200 liens à sa liste électronique de documents et de rapports d'actualité susceptibles d'intéresser les parlementaires et leur personnel.

Notes de la Colline – La Bibliothèque a publié à l'intention des parlementaires 22 de ces survols de divers enjeux courants et émergents (un par semaine de séance). Les *Notes de la Colline* contiennent des liens vers des ressources connexes et des articles de presse récents.

Publications courantes – En 2013-2014, la Bibliothèque a publié 28 nouvelles publications de recherche et 23 versions révisées d'études générales et de publications *En bref*. Ces documents présentent des analyses approfondies de questions relatives aux politiques ou de courts exposés sur des enjeux courants. La Bibliothèque a aussi publié, dans le cadre de sa série sur le commerce et l'investissement, 49 profils des relations à ce chapitre entre le Canada et certains pays, notamment en matière d'échanges bilatéraux de marchandises, de services et d'investissement étranger.





Tenir les parlementaires au fait de l'actualité

La Bibliothèque a, entre autres responsabilités, celle de tenir les parlementaires et les autres utilisateurs de ses produits et services au fait de l'actualité. À cette fin, elle utilise de nombreuses publications et de multiples outils. En 2013-2014, près de 800 utilisateurs inscrits ont fait appel à InfoMedia, un service destiné aux parlementaires qui leur permet de lire des articles de presse à partir d'appareils mobiles, et d'y recevoir des alertes électroniques, en français et en anglais, de plus de 70 services d'information canadiens et internationaux. Les utilisateurs de ce service ont reçu 2 600 alertes en 2013-2014.

Une série de colloques populaire

Chaque année, la Bibliothèque organise à l'intention des parlementaires des colloques sur une vaste gamme d'enjeux concernant la démocratie parlementaire et liés aux politiques publiques, à des questions juridiques ou autres, ainsi qu'à l'actualité. En 2013-2014, 18 colloques ont eu lieu, et 550 personnes y ont participé – une augmentation de 53 % par rapport à 2012-2013. Bien des sujets ont été abordés, depuis la santé mentale au Canada jusqu'aux principes de la rédaction de discours. Les versions vidéo des colloques ont été visionnées plus de 760 fois.

LEGISinfo et résumés législatifs

LEGISinfo est le guichet unique utilisé par le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement pour fournir des renseignements électroniques sur les projets de loi déposés au Parlement. La Bibliothèque y contribue en présentant les résumés législatifs et les lectures recommandées et gère la ressource en partenariat avec les deux Chambres. LEGISinfo est l'une des applications les plus fréquemment utilisées par les parlementaires, leur personnel et le grand public, ayant accumulé plus de 22,4 millions de pages vues en 2013-2014.

En 2012, les résumés législatifs ont été choisis par les employés de la Colline comme le plus utile de tous les outils en ligne produits par la Bibliothèque. Les parlementaires et le grand public sont toujours à la recherche de ces résumés rédigés par des analystes expérimentés. Pour donner suite à cette demande, la Bibliothèque a modifié son processus de publication des résumés législatifs en 2013-2014 : elle en met maintenant une version non révisée à la disposition des utilisateurs du Parlement le plus tôt possible au cours du processus législatif, avant la publication de la version révisée finale accessible à tous.



E N V E D E T T E

Des employés engagés, une planification efficace

En 2013-2014, la Bibliothèque a fait appel à sa ressource la plus précieuse – ses employés – pour poursuivre la mise en œuvre de l'*Aperçu stratégique 2012-2017*. Lors de forums « portes ouvertes », les employés et les gestionnaires ont eu l'occasion d'en apprendre plus sur les quatre priorités stratégiques énoncées dans l'*Aperçu*. La Bibliothèque a assigné la responsabilité de chacune des priorités à certains cadres supérieurs, qui ont animé des discussions avec des groupes d'employés quant aux meilleures initiatives à entreprendre pour réaliser les priorités au cours des prochaines années. Le personnel a été mis au courant des réalisations récentes de la Bibliothèque et a pu poser des questions aux hauts gestionnaires et à la bibliothécaire parlementaire. Enfin, un portail Web permet à tous d'accéder aux ressources et aux outils de planification des opérations, aux derniers bilans sur les progrès accomplis pour chaque priorité, et à un forum de discussion et d'échange sur les projets.



Amélioration de la performance opérationnelle

Viser la plus haute qualité pour tous les produits

L'une des grandes priorités de la Bibliothèque consiste à toujours améliorer la qualité et l'actualité de l'information, des analyses, des programmes et des services qu'elle offre. Elle a lancé un projet pluriannuel de conception et de mise à l'essai de nouvelles méthodes pour y parvenir.

Un groupe de travail interne a lancé plusieurs initiatives en 2013-2014, notamment afin d'améliorer la qualité des traductions des produits de la Bibliothèque, d'ajouter des éléments visuels aux publications et aux rapports, et d'améliorer la formation des analystes pour ce qui est de rédiger dans les deux langues officielles. Les besoins de traduction peuvent être lourds à la Bibliothèque, comme l'illustre l'exemple suivant : en février 2014, pendant l'une des semaines les plus occupées au Parlement, les analystes ont rédigé 58 notes d'information pour les comités, sans compter les projets de rapports. Tous ces documents devaient être livrés dans des délais serrés, et ce, dans les deux langues officielles.

Par ses initiatives, le groupe de travail aide la Bibliothèque à garantir l'excellence de tous ses produits de recherche et d'analyse. Il étudie aussi de meilleures façons de déterminer l'utilisation faite des collections, et il a mis à jour et simplifié la taxinomie des sujets et les métadonnées, afin d'améliorer la gestion du fonds documentaire.

Gérer l'effectif talentueux de la Bibliothèque

La Bibliothèque reconnaît le talent et le savoir des employés qui quotidiennement fournissent ses produits et services, et elle sait que leurs capacités, leur expertise et leur souplesse sont autant d'atouts majeurs pour relever les défis de demain. L'une des quatre priorités stratégiques de la Bibliothèque consiste à gérer ses talents. Les trois principaux éléments de cette stratégie sont d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de mobilité professionnelle, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'apprentissage organisationnel, et de susciter et de maintenir l'engagement des employés à l'égard de l'orientation stratégique de la Bibliothèque.

La ressource la
plus précieuse de
la Bibliothèque

Les employés de la Bibliothèque jouent un rôle essentiel pour ce qui est de mettre en œuvre les plans, de concrétiser les priorités et de composer avec tous les changements. Il incombe donc à la Bibliothèque de les appuyer et de les déployer efficacement pour réaliser sa vision stratégique.

Toutes ces initiatives visent à renforcer les capacités, l'expertise, la motivation et la souplesse du personnel de la Bibliothèque, de manière à ce qu'il soit soutenu et déployé efficacement et qu'ainsi, la vision stratégique globale se concrétise. En 2013-2014, la Bibliothèque s'est penchée en particulier sur la mise en œuvre, dans toute l'organisation, d'un nouveau cadre de gestion du rendement permettant aux employés et aux superviseurs de définir des objectifs clairs, d'atteindre les objectifs d'équipe et de se fournir mutuellement soutien et rétroaction dans une atmosphère de confiance et de respect réciproque en fonction d'un but commun. En outre, la Bibliothèque a créé un outil d'apprentissage en ligne afin d'orienter les nouveaux analystes dans le travail qu'ils accomplissent pour appuyer les parlementaires; elle a fait des investissements stratégiques dans la formation en gestion et en leadership; et elle a prôné l'intégration des compétences pour améliorer ses processus de recrutement et de sélection.

Préserver la qualité du service

Dans toute l'organisation, le mot d'ordre en 2013-2014 a été de planifier stratégiquement l'avenir et de miser sur les possibilités et les défis, sans compromettre la qualité qui caractérise les services de la Bibliothèque.

Les gestionnaires ont joué un rôle capital dans une analyse environnementale visant à déterminer les risques qui pèsent sur la Bibliothèque. En équipe, ils ont élaboré des stratégies et des projets pour atténuer et gérer ces risques en 2013-2014, et repérer les défis et possibilités que réserve l'avenir. Des outils de planification stratégique et opérationnelle ont également été mis en œuvre pour aider la Bibliothèque à établir les priorités et éclairer les nombreuses décisions importantes qu'elle sera appelée à prendre au cours des prochaines années.

Le plus grand défi qui attend la Bibliothèque est probablement la fermeture de l'édifice du Centre en 2018. Cette fermeture s'inscrit dans la vision et le plan à long terme pour la rénovation et la restauration des édifices parlementaires. La fermeture de l'édifice du Centre aura un impact non négligeable – tant à la succursale principale qu'ailleurs dans la Cité – sur les activités de la Bibliothèque, qui devra offrir ses services à des parlementaires occupant de nouveaux locaux. De plus, l'actuel programme de visites guidées de l'édifice du Centre sera remanié pour présenter les nouveaux emplacements temporaires du Sénat et de la Chambre des communes. La Bibliothèque doit donc réfléchir à la façon dont elle offre ses services. Comme ce bouleversement se produira dans quelques années à peine, la Bibliothèque a lancé une initiative interne visant à déterminer et à planifier les mesures qui s'imposent au cours des prochaines années pour qu'elle puisse continuer de remplir son mandat prévu par la loi et demeurer pour le Parlement une source privilégiée d'information et de savoir.



Enfin, la Bibliothèque a commencé en 2013-2014 ses préparatifs en vue de l'élection générale prévue pour octobre 2015, qui permettra notamment de combler 30 nouveaux sièges à la Chambre des communes.

Moderniser l'environnement des technologies de l'information de la Bibliothèque : un plan pluriannuel

L'arrivée d'Internet et des médias sociaux a transformé la façon dont les gens s'informent, obtiennent des biens et des services, et communiquent entre eux. Partout dans le monde, les entreprises utilisent les nouvelles technologies pour acheminer par voie numérique de nouveaux produits et services aux consommateurs. Les parlementaires, leurs employés et le grand public s'attendent donc à ce que la Bibliothèque fasse de même.

En 2013-2014, la Bibliothèque a mis au point une stratégie pluriannuelle de transformation de son cadre de technologie de l'information (TI). Ce cadre lui permet de répondre à l'évolution des besoins des parlementaires, de leur personnel et des autres utilisateurs de ses services; d'offrir un accès plus rapide et plus facile à des produits de bibliothèque d'aujourd'hui en format numérique; et enfin de fournir ses produits et services par de multiples canaux, dont les appareils mobiles. Comme première étape, les cadres de la Bibliothèque s'assurent que les investissements de l'organisation en TI et services sont bien alignés sur sa stratégie opérationnelle. En collaboration avec ses partenaires en matière de TI à la Chambre des communes, la Bibliothèque a établi une nouvelle feuille de route pour la modernisation de son infrastructure informatique. Cette feuille de route comprend la transition à un ensemble intégré de solutions de nouvelle génération qui réduiront les frais d'administration et de maintenance, et permettront une prestation plus souple et plus efficace des services novateurs de la Bibliothèque aux parlementaires.

Équipe de direction

Le Comité exécutif de la Bibliothèque exerce un leadership au sein de l'organisation et il est le groupe supérieur de consultation et de planification stratégique de la bibliothécaire parlementaire.



De gauche à droite : **Lynn Brodie**, directrice générale du Service de ressources d'information et de documentation; **Catherine MacLeod**, vice-bibliothécaire parlementaire et responsable du Service d'information et de recherche parlementaires; **Sonia L'Heureux**, bibliothécaire parlementaire; **Lynn Potter**, directrice générale des Services de gestion; **Jean-Denis Fréchette**, directeur parlementaire du budget; **Ted Buglas**, directeur général de l'Intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique.

Finances

Le tableau ci-dessous présente le budget de la Bibliothèque du Parlement pour l'exercice 2013-2014. Les dépenses pour cet exercice se sont élevées à 42,3 millions de dollars, ce qui représente une diminution par rapport aux 44,4 millions de dollars de l'exercice 2012-2013.

Dépenses	Dépenses prévues	Crédits autorisés	Dépenses réelles
	\$	\$	\$
Salaires et traitements*	34 629 478	34 480 016	35 965 191
Activités	8 320 080	8 320 080	6 365 350
Total	42 949 558	42 800 096	42 330 541
ETP**	327	327	325

* Le montant comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (RASE). L'écart entre les dépenses prévues et les crédits autorisés dans le cas des salaires et traitements est attribuable au rajustement des dépenses au titre des RASE.

** Équivalents temps plein.

La figure suivante illustre l'évolution des dépenses prévues, des crédits totaux et des dépenses réelles de la Bibliothèque de 2011-2012 à 2013-2014. Les dépenses prévues pour 2013-2014 s'élevaient à 42,9 millions de dollars, mais les dépenses réelles se sont chiffrées à 42,3 millions de dollars. La Bibliothèque a continué de payer les coûts associés à l'examen stratégique et fonctionnel de 2012-2013 et aux indemnités de départ.

Évolution des dépenses de la Bibliothèque du Parlement (en millions de dollars)

